

**Concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE)
Rapport de Jury
SESSION 2015**

Présenté par Michel ROUQUETTE
Directeur académique des services de l'éducation nationale des
Pyrénées Orientales,
Président du jury.

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	3
STATISTIQUES	4
ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ	
◆ Épreuve écrite de français Commentaires de la commission.....	5
◆ Épreuve écrite de mathématiques Commentaires de la commission.....	9
ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION	
◆ Épreuve orale de mise en situation professionnelle Commentaires de la commission.....	12
◆ Épreuve orale d'EPS et entretien à partir d'un dossier Commentaires des commissions.....	18
ÉPREUVES LANGUES REGIONALES	
◆ Épreuve de CATALAN Commentaire de la commission.....	21
◆ Épreuve d'OCCITAN Commentaires de la commission.....	31

Les sujets des épreuves du CRPE 2015 sont disponibles sur le site internet de l'Académie de Montpellier (www.ac-montpellier.fr) rubrique « concours de l'Education Nationale », puis « concours enseignants du premier degré ».

AVANT-PROPOS DU PRESIDENT DU JURY

Etabli par les différents collèges des examinateurs et des correcteurs du Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles, le rapport 2015 a tout d'abord tenu à souligner les efforts de préparation importants entrepris par la majorité des candidats qui ont su s'adapter aux nouvelles épreuves du concours rénové et qui ont eu à cœur d'en comprendre l'esprit et la finalité.

Il veut être aussi un encouragement et une incitation adressés aux étudiants concernés, pour les aider à poursuivre dans cette voie et faciliter une juste intelligence des épreuves difficiles auxquelles ils se destinent et dont on sait combien la qualité de préparation est un gage de réussite future non seulement pour le concours lui-même, mais aussi pour l'entrée dans le métier.

Les préconisations formulées dans ce document leur permettront ainsi de comprendre les attentes des membres du jury dont la première ambition n'est autre que de repérer et de reconnaître les qualités attendues d'un futur professeur. De ce point de vue, leur préoccupation majeure est bien de permettre à chaque candidat de révéler les potentialités qui sont les siennes et de faire la preuve de ses capacités de questionnement, d'analyse, de raisonnement à travers un cheminement intellectuel qui constitue au fond l'essence même, et la trame, du métier de professeur : nulle intention en somme de tendre des pièges, de mettre en difficulté mais au contraire d'encourager à l'examen attentif, lucide, ouvert des questions proposées à la réflexion des candidats.

De ce point de vue, ce rapport qui se caractérise par la richesse des suggestions apportées et par les perspectives nombreuses qu'il suggère invite avant toute chose à s'interroger sur le sens du métier complexe auquel il permettra d'accéder et sur les compétences nombreuses et exigeantes qui seules en rendront l'exercice possible : c'est dans cet état d'esprit que les candidats doivent se présenter aux épreuves, confiants dans leurs chances de réussite.

A tous, il ne reste plus qu'à souhaiter une lecture attentive qui les aidera, sans aucun doute, à se placer dans les dynamiques attendues !

Le président du Jury du Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles

STATISTIQUES SUR LE PROFIL DES CANDIDATS ADMIS

Seuils d'admissibilité et d'admission par concours

CRPE ENSEIGNEMENT PUBLIC SESSION 2015	Nombre d'inscrits	Présents aux épreuves écrites	Seuil d'admissibilité	Nombre d'admissibles	Présents aux épreuves orales	Seuil d'admission	Nombre postes	Nombre d'admis Liste Principale
CONCOURS EXTERNE PUBLIC MONTPELLIER	3048	1270	50.50/80	610	595	164.50/200	305	307
CONCOURS EXTERNE PUBLIC ANDORRE	46	12	43/80	6	6	157/200	3	3
CONCOURS EXTERNE PUBLIC SPECIAL LR CATALAN	30	16	61/120	11	10	230.25/240	5	5
CONCOURS EXTERNE PUBLIC SPECIAL LR OCCITAN	33	15	63/120	9	8	180.75/240	10	8
3ème CONCOURS EXTERNE PUBLIC	441	102	49/80	34	33	158/200	17	17
2nd INTERNE PUBLIC	219	48	50.50/80	21	20	148/200	10	10
<i>TOTAL</i>	3817	1463		691	672		350	350

CRPE ENSEIGNEMENT PRIVE SESSION 2014	Nombre d'inscrits	Présents aux épreuves écrites	Seuil d'admissibilité	Nombre d'admissibles	Présents aux épreuves orales	Seuil d'admission	Nombre postes	Nombre d'admis Liste Principale	Liste complémentaire
CONCOURS EXTERNE PRIVE CATHOLIQUE	392	127	44.75/80	72	70	161.75/200	36	36	0
CONCOURS SECOND INTERNE PRIVE	51	16	45/80	6	5	145.50/200	3	3	0
CONCOURS EXTERNE PRIVE SPECIAL LR CATALAN	4	0		0	0		1	0	
CONCOURS EXTERNE PRIVE SPECIAL LR OCCITAN	22	14	67.50/80	12	11	197.50/240	6	6	
<i>TOTAL</i>	469	157		90	86		46	45	0

Epreuve de français

REMARQUES GENERALES

Le concours rénové de recrutement des professeurs des écoles est entré dans sa seconde année. Le jury a ainsi pu mesurer le travail réalisé par les candidats pour s'adapter à une épreuve originale, notamment dans sa première partie. Le présent rapport s'appuie en grande partie sur celui de la session 2014 qu'il s'efforcera de compléter sans trop le répéter, et propose aux candidats des pistes de réflexion utiles tant dans la préparation du concours que dans l'exercice ultérieur du métier.

Si le jury a pu apprécier le sérieux avec lequel les candidats se sont généralement préparés, notamment dans les première et troisième parties, on observe en revanche encore des copies qui présentent un niveau de langue très médiocre, difficilement compatible avec l'exercice d'un métier exigeant qui consiste à apprendre à écrire à de très jeunes enfants. On ne saurait trop engager les candidats à s'entraîner très régulièrement, par exemple par le biais d'exercices autocorrectifs. De nombreux sites, dont certains sont reconnus pour leur valeur scientifique et pédagogique, peuvent leur apporter une aide précieuse. Ces lacunes traduisent malheureusement trop souvent une méconnaissance des mécanismes de la langue, qui est source d'échec dans la seconde partie de l'épreuve.

ELEMENTS STATISTIQUES

Le nombre de copies corrigées s'élève à 1430.

La moyenne est de 20,68 sur 40. Les notes s'échelonnent entre 0,50 et 39 sur 40. Les résultats sont donc légèrement inférieurs à ceux de la session 2014, dont la moyenne était de 22 sur 40. Les notes vont de 0,5 à 39, ce qui montre que toute l'échelle de notation a été exploitée.

Nous comptons 79 notes inférieures à 10, soit 5,52%, contre 3,06% en 2014. Cette augmentation pourrait être mise en relation avec la défection observée entre l'épreuve de français et l'épreuve de mathématiques, sans doute en raison de la nature de l'épreuve et des difficultés rencontrées par un nombre important de candidats dans la connaissance de la langue (deuxième partie de l'épreuve).

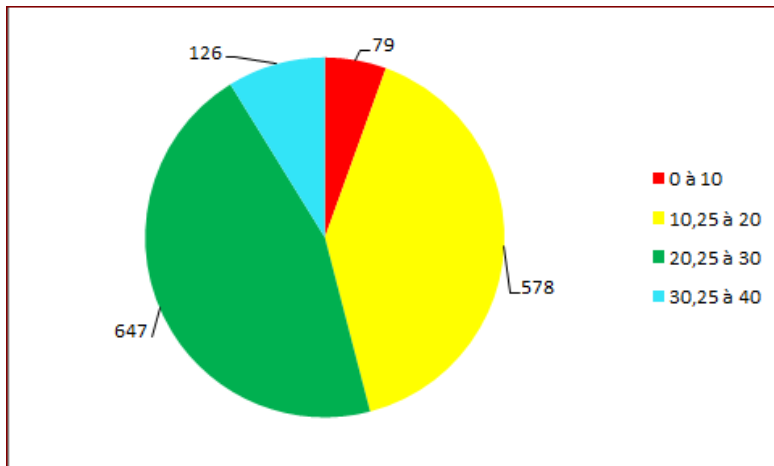
Nous pouvons observer que 126 copies obtiennent une note supérieure à 30, soit 8,81 %, contre 10,10% en 2014 (155 sur 1534 copies corrigées).

Enfin, le plus grand nombre de copies se situe, comme le montre le graphique, entre 10 et 30, selon la répartition suivante :

578 entre 10 et 20 (40,41%)

647 entre 20 et 30 (45,25%)

La répartition globale des notes est représentée dans le graphique ci-dessous :



PREMIERE PARTIE : APPRECIATION THEME ET COMPREHENSION TEXTES

Le corpus proposé abordait la question de l'éducation des femmes dans une perspective chronologique allant de la fin du 17^{ème} siècle au 21^{ème} siècle. Les auteurs retenus sont bien connus, même si l'on lit moins, de nos jours, les œuvres de Fénelon. Par conséquent, il était intéressant d'observer l'évolution du regard sur l'éducation des filles, qui n'est par ailleurs pas une invention du 17^{ème} siècle, et comment des intellectuels ont pu la traiter en leur temps. Il ne fallait pas pour autant considérer ces points de vue comme l'émanation d'une pensée commune à ces époques, tant est profond le gouffre qui sépare sur ce sujet, par exemple au 18^{ème} siècle, Rousseau de Voltaire, Condorcet et d'Olympe de Gouge.

Si les productions des candidats témoignent d'une compréhension des textes satisfaisante, il n'en demeure pas moins que le jury a observé deux faits surprenants : d'abord, l'exploitation insuffisante des propos d'Annie Ernaux, ensuite, le contresens dans lequel se sont engouffrés nombre de candidats dans l'analyse de l'extrait de *Pot-bouille*, de Zola.

Dans ce texte, en effet, qui est tiré d'un roman, le lecteur suit une conversation fictive entre cinq personnages. Le débat roule sur l'éducation des filles. Zola, par le procédé des paroles directement rapportées, met en lumière l'opinion des Vuillaume sur l'éducation et celle de leur gendre Pichon sur les dangers de la lecture avant le mariage. Le choix de la fiction permet de mettre à distance les points de vue défendus par les personnages, sans qu'on puisse affirmer quel est précisément celui de l'auteur Zola, dans ce passage, erreur qu'a commise un grand nombre de candidats en accordant à l'auteur les propos un peu ridicules de Mme Vuillaume. La nature même de cette conversation, le statut des personnages, les univers référentiels auxquels il est fait allusion, la liste d'interdits et d'injonctions, qu'elle énonce à l'infinitif et à l'impératif, souvent à la forme négative, voilà qui constitue une caricature des opinions de la petite bourgeoisie parisienne, à mille lieues d'un point de vue réfléchi.

Cette erreur d'appréciation semble révéler une méconnaissance importante de la visée des textes littéraires. Enseigner la lecture à de jeunes enfants, et, par-delà la lecture, les initier au fait littéraire, suppose d'être en mesure d'identifier clairement, d'abord, un propos de type argumentatif dans lequel l'auteur s'engage ou précise, par la modalisation ou les figures concessives, la distance qu'il marque avec les propos qu'il rapporte, ensuite, des formes indirectes d'argumentation dont le propos, explicite ou implicite, découle aisément du récit, comme dans les fables et les contes, enfin, des propos qu'un auteur prête à des personnages par le biais de la fiction théâtrale ou romanesque, propos qui nécessitent une plus grande part d'analyse du lecteur ou du spectateur, la multiplicité des points de vue masquant a fortiori celui de l'auteur dramatique, qui n'intervient pas directement, et celui du narrateur de romans ou de nouvelles, qui, rappelons-le, se distingue encore de l'auteur. Dans ce cas précis, les candidats devaient montrer précisément comment la diversité des points de vue rendaient compte d'un débat dans lequel l'auteur, sans prendre ouvertement parti, enfile d'un côté comme des perles les

sottises des Vuillaume et de Pichon, évoque de l'autre l'impatience de Mouret, la rêverie d'une Marie frustrée scrutant le vide, son « enfance prolongée », et la « croissance molle et tiède de serre chaude » déshumanisant la jeune femme qui végète dans un milieu trompeur et aveugle. Il est essentiel que les futurs professeurs des écoles apprennent à leurs élèves à comprendre que la littérature, parce qu'elle propose des manières singulières d'appréhender et de lire le monde, rend nécessaire la faculté de mettre à distance ces lectures. Si l'analyse fine des textes littéraires n'entre pas directement dans le champ de l'enseignement primaire, c'est là qu'elle se construit et se prépare, non pas dans l'objectif d'une connaissance techniciste et désincarnée, mais bien dans le but de construire des individus épanouis et conscients que le fait littéraire est porteur de valeurs qui contribuent à la construction de soi. La fréquentation courante des textes littéraires, la palette large de nuances auxquels ceux-ci nous confrontent, les questions fondamentales qu'ils posent et la nature même des réponses apportées, tout cela conduit non seulement les enfants à comprendre, interpréter et produire des textes dont ils s'efforceront de contrôler les effets, mais surtout les invite à mieux lire le monde.

Le second point concerne le texte d'Annie Ernaux que les candidats au concours ont souvent boudé, ou oublié. Nous ne chercherons pas dans ce rapport de jury à élucider les causes de cet abandon (statut du texte, place dans le corpus, compréhension du texte, connaissance de l'auteur... ?), mais nous ne pouvons qu'inciter les candidats des prochaines sessions à s'interroger sur la constitution d'un corpus, sur les relations qu'entretiennent les textes entre eux, sur les phénomènes d'écho ou de rejet qui aident à les mettre en perspective. Le paradoxe que développe Annie Ernaux en affirmant que la revendication de l'identité de femme est une autre forme de sexisme a pu déstabiliser les candidats qui pouvaient néanmoins l'envisager comme une forme singulière du féminisme. Ce texte apporte ainsi un éclairage original dans ce corpus.

Enfin, signalons que les productions, souvent mieux construites, pèchent encore par une analyse des textes et une argumentation insuffisantes. Les contraintes formelles de l'exercice sont assez souples pour que l'on puisse envisager différents types d'organisation du contenu. On se gardera bien entendu de trop se questionner sur l'ordre dans lequel devraient se succéder, dans l'introduction, par exemple, la problématique, le plan, ou la présentation des textes. Le jury sait apprécier, en revanche, les productions qui font preuve de la cohérence dans l'analyse et la réflexion plutôt que celles dont l'apparence d'architecture masque une forme vide de contenu.

DEUXIEME PARTIE : ETUDE DE LA LANGUE

La seconde partie de l'épreuve vise à évaluer le degré de maîtrise de notions grammaticales, orthographiques et lexicales du niveau 3°.

La partie grammaticale proposait d'identifier et d'analyser des adjectifs, des déterminants et des pronoms. Rappelons que le niveau de connaissance attendu est celui de la classe de troisième. Or, des confusions récurrentes entre pronoms et déterminants, entre classes grammaticales et fonctions témoignent d'une incompréhension de phénomènes linguistiques simples. Peut-être est-ce, en revanche, la tension générée par l'épreuve qui fait confondre à tel candidat *relatif* et *relative*, et à tel autre, *préposition* et *proposition*, mais on ne peut que conseiller, non seulement un entraînement très régulier de manière à automatiser la démarche d'identification, seul moyen d'éviter l'écueil d'une connaissance superficielle de la grammaire, d'autre part, la fréquentation régulière des ouvrages de référence. Quant aux candidats familiarisés avec une approche plus scientifique de la langue, s'ils en comprennent les enjeux, ils ne sauraient être pénalisés par ces exercices, mais les lacunes en grammaire traditionnelle ne peuvent être masquées par l'exploitation hasardeuse de concepts linguistiques complexes.

L'exercice d'orthographe proposait aux candidats de recopier en le corrigeant un texte d'élève comportant des erreurs qu'il fallait identifier et classer dans un second temps. En dépit du fait qu'un

nombre limité de candidats est parvenu à réécrire le texte sans erreur, cet exercice, globalement réussi, témoigne d'une préparation sérieuse en amont, et d'une maîtrise parfois satisfaisante des travaux de Catach, mais qui se traduit parfois également par une récitation approximative sur laquelle on ne saurait construire une réflexion didactique pertinente. Les professeurs des écoles ont en charge la mission délicate d'apprendre aux élèves l'écriture dont l'orthographe est une des composantes. Les erreurs produites par les élèves sont autant d'indices du cheminement complexe et lent qui les conduit vers une écriture normée, si bien qu'une lecture insuffisante ou erronée de ces marques de réflexion sur la langue peut pénaliser durablement certains d'entre eux.

Enfin, en ce qui concerne le lexique, on encouragera les candidats à exploiter les ressources simples qui conduisent à mieux appréhender cette manne : la connaissance des préfixes et suffixes, celles des phénomènes de dérivation, celle des étymons sont autant de points d'appui pour améliorer la maîtrise du vocabulaire dans le but de l'enseigner à des élèves qui sont très souvent friands d'étymologie. Nul besoin d'être latiniste pour analyser les mots « éducation » et « puérités » et s'appuyer sur le contexte sémantique et syntaxique pour comprendre la nuance qu'apporte ici le pluriel, qui signale non pas une qualité, mais l'expression d'un état qui peut être d'ailleurs passager. Un entraînement régulier nourri par la fréquentation assidue de dictionnaires d'étymologie, la comparaison avec d'autres langues, permettent de donner aux maîtres les moyens suffisants pour aider les élèves dans une approche nuancée du vocabulaire

TROISIEME PARTIE : ANALYSE DE SUPPORTS D'ENSEIGNEMENT

Cette troisième partie visait à évaluer le niveau de connaissances des programmes de l'école primaire et la capacité du candidat à mettre en lien les aspects théoriques, notionnels sous-jacents avec les démarches pédagogiques appropriées.

La question de la construction du sens et donc de l'accès à la compréhension fine d'un texte constitue un axe fort des programmes de l'actuel cycle 3 auquel toutes les questions de cette partie faisaient référence ; d'où l'importance pour les candidats de connaître précisément les lignes de force des programmes et d'accorder la plus grande attention aux documents fournis et aux questions posées.

Ainsi, la problématique générale de la troisième partie de l'épreuve 2015 concernait des activités en relation avec la construction de l'implicite et avec la compréhension fine des textes, notamment à travers l'interprétation d'éléments explicites. Le texte de Friot devait donc être envisagé comme un « problème » de compréhension et d'interprétation engageant les élèves d'une classe dans sa résolution. Le défaut d'identification du problème posé a pu engager certains candidats dans une cascade de réponses erronées sans rapport avec le thème. En outre, les questions 2 et 3 montraient l'importance d'une préparation à l'épreuve étayée par la pratique des stages effectués ou par toute autre expérience vécue. En effet, les réponses attendues correspondaient à l'élaboration d'un scénario pédagogique respectant les différentes phases de l'apprentissage.

Enfin, la question 4 permettait aux candidats de faire preuve de leurs connaissances de la littérature de jeunesse et de son intérêt, d'une part, et, d'autre part, de leur capacité à tirer profit de pistes didactiques largement relayées dans les programmes. Un nombre important de candidats a néanmoins été victime d'une lecture incomplète de la consigne qui invitait à réfléchir sur la « trace écrite ». Il s'agissait avant tout d'adopter une posture réflexive visant à opérer un choix didactique qu'il fallait justifier. Les réponses ne proposant donc que la rédaction d'une « trace écrite », quelle qu'elle soit, étaient par nécessité incomplètes. On ne saurait trop insister, en effet, sur la nécessité de considérer la dimension professionnelle de cette partie de l'épreuve, à la fois dans sa dimension pratique, par des propositions de pistes pédagogiques et didactiques concrètes, et dans sa dimension réflexive sans laquelle l'acte d'enseignement peut devenir un acte vide de sens et, à terme, sans réelle efficacité.

Epreuve de Mathématiques

L'épreuve écrite de mathématiques en est à sa deuxième année d'existence dans ce format selon les modalités fixées par l'arrêté du 19 avril 2013.

Pour rappel, le cadre de référence de cette épreuve est celui des programmes pour l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Le niveau attendu correspond à celui exigé par la maîtrise des programmes de collège. Certaines questions portent sur le programme et le contexte de l'école primaire et nécessitent une connaissance approfondie des cycles d'enseignement de l'école primaire, des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des contextes de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

L'épreuve vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

Cette épreuve, d'une durée de quatre heures, est notée sur 40 points et comporte trois parties :

Une première partie, notée sur 13 points, est constituée d'un problème portant sur un ou plusieurs domaines des programmes de l'école ou du collège, ou sur des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, permettant d'apprécier particulièrement la capacité du candidat à rechercher, extraire et organiser l'information utile.

Une deuxième partie, notée également sur 13 points, est composée d'exercices indépendants, complémentaires à la première partie, permettant de vérifier les connaissances et compétences du candidat dans différents domaines des programmes de l'école ou du collège.

La troisième partie, notée sur 14 points, consiste en une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement des mathématiques, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants et productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.

Notons de plus que :

5 points au maximum peuvent être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production du candidat ;

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

ELEMENTS STATISTIQUES

Le nombre de copies corrigées s'élève à 1258. On observe que le nombre de candidats ayant composé en français est supérieur au nombre de candidats ayant composé en mathématiques, puisque 172 candidats de plus ont rendu une copie en français mais pas en mathématiques.

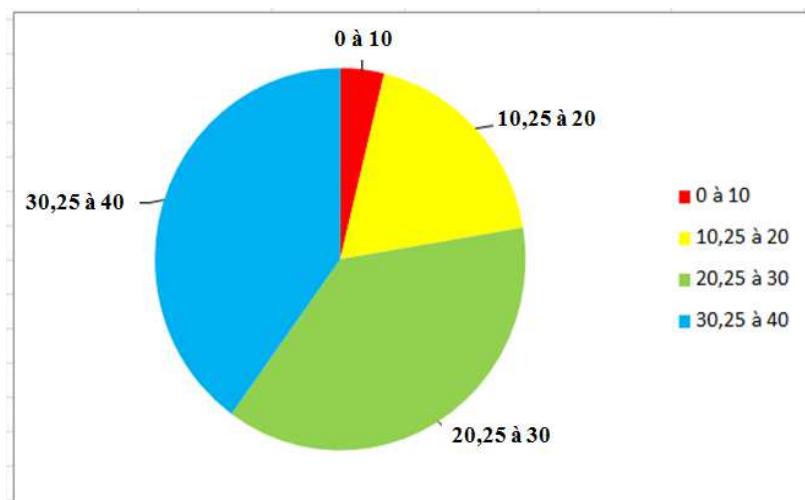
La moyenne est de 26,67 sur 40, un résultat meilleur que celui de l'an dernier (moyenne de 22,7 sur 40 en 2014). La répartition des notes montre que l'épreuve a été mieux réussie que celle de l'an passé :

48 notes sont inférieures ou égales à 10 (soit 3,8% pour 7,5% l'année précédente)

198 notes sont comprises entre 35 et 40 (soit 15,7% pour 7,5% l'année précédente)

Cette différence trouve sans doute des explications dans la nature du sujet – les situations proposées apparaissaient plus accessibles – et dans une meilleure appropriation du format de l'épreuve.

La répartition globale des notes est représentée dans le graphique ci-dessous :



REMARQUES ET OBSERVATIONS

Remarques et conseils généraux

Globalement, les candidats ont veillé à une bonne orthographe et à une présentation soignée de leurs copies. On notera cependant des faiblesses syntaxiques et encore trop d'erreurs dues à la confusion entre participe passé et infinitif. Il est attendu de la part d'un futur professeur des écoles des compétences avérées dans la maîtrise de la langue.

Si le niveau des candidats est largement perfectible, en particulier dans les domaines du calcul algébrique et de la production d'une preuve – on peut regretter des erreurs de raisonnement – les candidats ont, dans l'ensemble, montré une bonne appropriation des attendus mathématiques de l'épreuve. Peu de questions au demeurant permettaient d'avantager ceux qui possédaient un haut niveau d'expertise en mathématiques. Les candidats qui avaient peu réussi la première partie se sont souvent rattrapés dans la troisième partie.

Il reste encore des efforts à fournir sur quelques points. Il est attendu un minimum de rigueur dans le vocabulaire employé : « multiple », « diviseur », « longueur », « aire » et « périmètre », utilisation erronée du mot « chance » en probabilités, « chiffre » et « nombre » par exemple. Les notations mathématiques ne peuvent pas être approximatives et on relève de nombreuses confusions dans les notations, en géométrie notamment. C'est ainsi que les notations (AB), [AB] et AB paraissent parfois utilisées de manière aléatoire. On note également une mauvaise utilisation du signe « = », les calculs pouvant alors présenter une suite d'égalités incorrectes.

Rappelons par ailleurs que les attentes des correcteurs ne sont pas liées au volume d'écritures. Il convient de lire attentivement l'énoncé afin de répondre précisément à la question posée, et de privilégier la concision afin d'éviter une dilution hors sujet ou des phrases, au final, vides de sens. Une conclusion clairement mise en évidence pour chacune des questions est en outre appréciée des correcteurs.

Il est également conseillé d'éviter les remarques personnelles sur la copie, l'abus des points d'exclamation, les abréviations comme « CQFD » par exemple (mais il y en a d'autres), ou encore l'utilisation abusive de mots ou d'expressions telles que : « il vient naturellement », « logiquement », « il est clair », ... qui invitent le correcteur à un attendu élevé dans une rigueur mathématique, qui n'est pas toujours à la hauteur.

On ne saurait rappeler assez que lorsque les questions ont un lien entre elles, il s'avère souvent utile d'établir et d'utiliser ces liens pour construire les réponses.

PREMIERE PARTIE

Le problème proposait l'étude d'une pyramide de verre destinée à être remplie de deux sables de couleurs différentes.

Les candidats ont montré une bonne maîtrise de la lecture graphique, du calcul de volumes ainsi que des théorèmes de Pythagore et de Thalès.

Par contre, les questions mettant en œuvre le calcul littéral ont été très peu réussies. Ce point reste donc à travailler par les futurs candidats.

Les patrons de la pyramide incorrects sont ceux qui ont été construits avec des triangles isocèles, et non avec des triangles rectangles, plus rarement quand les longueurs des arêtes ne correspondaient pas. La justification de la nature du quadrilatère de la partie B est souvent partielle. Rappelons que, dans un quadrilatère, le parallélisme des côtés deux à deux ne suffit pas pour justifier que ce quadrilatère est un carré.

DEUXIEME PARTIE

La deuxième partie était composée de quatre exercices indépendants et a été globalement réussie.

Le premier exercice consistait à calculer la dépense occasionnée par une fuite d'eau.

Il y a eu de nombreuses erreurs de conversion. On aurait en outre pu s'attendre à ce que l'ordre de grandeur du résultat obtenu interpelle le candidat et les incite à reprendre leurs calculs.

Le deuxième exercice était un exercice de probabilités. Beaucoup de candidats ont modélisé à l'aide d'un arbre ou d'un tableau. Les candidats ont rencontré des difficultés dans la rédaction et dans l'utilisation du vocabulaire, souvent imprécis voire incorrect (confusion entre « chance », « possibilité », « probabilité »).

Dans l'exercice 3, il fallait calculer le salaire qu'une entreprise devait verser à une employée afin que les salaires moyens des femmes et des hommes y soient égaux. La notion de moyenne n'est pas toujours bien comprise. La résolution de cet exercice nécessitait en outre une mise en équation (il y avait toutefois plusieurs possibilités). La présence de certaines données inutiles a mis en évidence que quelques candidats ont du mal à sélectionner l'information utile.

Dans le quatrième exercice, il s'agissait de donner toutes les possibilités de composer des bouquets contenant deux sortes de fleurs et sous certaines contraintes. La composition de bouquets « identiques » a visiblement posé des problèmes, et il semblerait que la mention entre parenthèses, au lieu d'aider les candidats, les ait plutôt induits en erreur. L'utilisation du PGCD a été mise en œuvre par de nombreux candidats. Précisons que l'on pouvait résoudre cet exercice sans cette notion.

TROISIEME PARTIE

Cette partie consacrée à l'analyse d'un dossier proposait l'étude de trois situations différentes et portait sur les notions de fraction, de géométrie (pavé droit) et de proportionnalité.

Elle a souvent permis de compenser les faiblesses de la première partie.

Les correcteurs constatent que de trop nombreux candidats ne proposent pas une réelle analyse des productions mais en effectuent plutôt une description. Il est inutile de « noyer » le correcteur sous un flot de mots relevant du domaine pédagogique et dont le sens est mal maîtrisé ; nous attirons l'attention sur le fait qu'il convient d'éviter tout « verbiage » inutile. Une présentation claire qui met en valeur les qualités de communication et d'organisation du candidat est appréciée.

Les compétences demandées dans la première situation devaient relever du domaine « grandeur et mesure » et non d'autres domaines. Rappelons la nécessité d'une lecture attentive et précise de l'énoncé. Par ailleurs, la question sur les variables didactiques a posé des difficultés. Les candidats n'ont pas perçu l'intérêt d'utiliser des dimensions différentes pour les rectangles de carton, et ne sont donc pas parvenus à développer un argumentaire pertinent. On peut regretter que dans la deuxième situation, trop peu de candidats ont relevé l'utilisation erronée du signe « = ». Dans la dernière situation proposée, la référence au produit en croix ne pouvait pas être satisfaisante, puisqu'elle n'est pas au programme du cycle 3. On notera cependant que la notion de proportionnalité a été correctement identifiée et que ses propriétés sont majoritairement maîtrisées.

Première épreuve orale : mise en situation professionnelle dans un domaine du choix du candidat

L'ATTENDU

Ce premier oral permet au candidat un double choix. A l'inscription, il choisit « un domaine d'enseignement relevant des missions ou des programmes de l'école élémentaire ou de l'école maternelle... parmi les domaines suivants : sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, enseignement moral et civique »¹. Au cours de sa préparation au concours, il construit un dossier portant sur un sujet précis.

Le dossier remis au jury « se compose de deux ensembles :

- une synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu ;
- la description d'une séquence pédagogique, relative au sujet choisi, accompagné des documents se rapportant à cette dernière ». Par fondements scientifiques, on attend la présentation des principaux acquis scientifiques qui permettent de comprendre le sujet retenu, mais aussi, selon la nature du sujet ou du cycle, les éclairages qu'apporte la connaissance des élèves et des mécanismes d'apprentissage

La description d'une séquence doit permettre au candidat, quel que soit son parcours antérieur, de prouver sa maîtrise des procédés pédagogiques et didactiques courants : déterminer des objectifs, décrire les compétences attendues des élèves, envisager le déroulement d'une ou de plusieurs séances d'enseignement, rechercher des supports d'enseignement (supports papier ou numériques), évaluer les acquis des élèves, prendre en compte leurs erreurs ou leurs difficultés... Les stages dans les écoles pourront utilement aider les candidats à tester la validité de leur préparation.

L'épreuve proprement dite se compose de deux parties : la présentation du dossier par le candidat et un entretien avec le jury. Le dossier n'est donc pas évalué en tant que tel.

Le jury est invité à s'assurer de la validité de la présentation du candidat et à approfondir et/ou à élargir son questionnement.

Il est à noter que tout au long de l'épreuve, le jury est attentif à la qualité d'expression du candidat et à son aptitude à échanger avec les membres de la commission.

L'OBSERVE

Sciences et technologie/Histoire/Géographie/Enseignement moral et civique

Le dossier

Sciences :

Les dossiers sont en général courts sur les aspects scientifiques. On déplore un manque cruel de références. La partie pédagogique est trop souvent stéréotypée autour d'une grille d'exposé souvent identique. Les thèmes traités appellent certaines remarques. Si le domaine du vivant et du corps humain est très majoritairement abordé et si la matière et les objets techniques constituent des sujets souvent traités, certains sujets sont peu abordés comme l'énergie ou la biodiversité. Il est rappelé que tous les thèmes au programme peuvent être présentés dans le dossier. Certains dossiers ne présentaient aucun caractère scientifique (éducation à l'hygiène par exemple).

Peu de candidats ont expérimenté leur séquence et proposent en conséquence des situations souvent peu adaptées au degré de maturité des élèves.

Histoire Géographie Education morale et civique:

Les dossiers assez bien équilibrés (données scientifiques, exposé de la séquence) sont diversement illustrés : en géographie, l'utilisation de photographies, de documents d'organisation de données est fréquente. En histoire, quelques documents historiques proposés aux élèves apparaissent. En enseignement moral et civique, la documentation d'appui est plus rare.

Une bibliographie apparaît fréquemment en fin de dossier. Quelques dossiers sont accompagnés d'un support numérique mais tous les candidats ne l'utilisent pas.

En histoire, les différentes périodes sont traitées par les candidats avec une préférence pour les temps modernes, Une grande variété de sujets a été présentée en géographie. Ils sont assez complets et bien étayés. Quant à l'enseignement moral et civique, il permet aux candidats d'aborder une diversité de thématiques centrées plus particulièrement sur les symboles de la République.

La prestation des candidats :

- L'utilisation des supports numériques

Peu de candidats ont proposé un support numérique en complément du dossier papier, lui-même peu utilisé en tant que support à l'exposé

Les quelques candidats qui ont eu recours aux supports numériques en ont fait des usages divers, peu mélioratifs et gourmands en temps.

- La présentation du dossier

La présentation orale du dossier, pour une très grande majorité des candidats, respecte les vingt minutes réglementaires. Toutefois, peu de candidats présentent le plan de leur exposé. Trop nombreux sont encore ceux qui s'attachent à lire des notes, voire leur dossier. Les interrogateurs ayant pris connaissance du dossier de façon précise, cette lecture ne permet pas de valoriser les prestations des candidats.

Les manques

- Les titres et les niveaux d'enseignement ne sont pas toujours précisés.
- La prise en compte des erreurs ou des difficultés des élèves ;
- L'évaluation des acquis des élèves
- Dans une moindre mesure, les connaissances scientifiques et la définition des objectifs d'apprentissage.

Les améliorations possibles

- Pour l'exposé proposer une présentation dynamique et étayée au-delà du dossier => s'engager
- Pour l'entretien, dépasser les réponses convenues, faire des efforts lexicaux, parvenir à problématiser.
- Amener des éléments supplémentaires par rapport au dossier, ou en développer certains peu abordés
- Prendre du recul, poser un œil critique et mettre en perspective le dossier présenté ;
- donner davantage d'exemples ;
- Préciser les modalités d'évaluation et les façons de mesurer les acquis des élèves.
- Maîtriser et "inviter" les sujets d'actualité pouvant nourrir le débat.

Pour les sciences spécifiquement :

- Mieux articuler fondements scientifiques et pratique pédagogique mettant en relief la conduite de classe.
- Mieux mettre en avant l'exploitation des représentations et des hypothèses ;
- Envisager les erreurs possibles des élèves et proposer des solutions ;
- Recourir à des productions d'élèves et les analyser au regard des objectifs visés.

Pour l'histoire la géographie l'enseignement moral et civique spécifiquement :

- Etablir des liens avec les enseignements d'autres disciplines (Art/ histoire, Géo/ Maths ...)
- Mieux mettre en relief les connaissances scientifiques sur les problématiques abordées, notamment en EMC où elles sont quasi inexistantes.

L'entretien avec le jury

Les candidats ont été dans l'ensemble bien préparés à l'épreuve. Ont été particulièrement bien notés ceux qui parmi eux ont été capables de :

- Faire des liens entre le développement de l'enfant et la notion scientifique abordée, certains candidats ne montrant pas toujours une représentation claire des capacités des élèves en fonction de leur âge ;
- Faire preuve d'une bonne connaissance des programmes, s'extirper d'une approche trop formaliste de la démarche d'investigation
- Prendre du recul et poser un regard critique sur leur pratique en en pointant précisément les limites.
- Rebondir à partir des questions du jury et les mettre en scène dans des propositions de modification.
- Faire preuve de connaissances scientifiques solides

Certains candidats manifestent peu de curiosité intellectuelle. Ils se limitent souvent à leur sujet sans s'attarder sur les liens qu'ils pourraient éventuellement nouer afin de donner de la cohérence à leur propos. Les approches restent parfois générales et le questionnement souligne des lacunes de base qui témoignent d'une immaturité professionnelle, certes, mais aussi personnelle.

D'autres candidats possèdent des idées arrêtées sur les questions dignes d'être posées et font explicitement sentir que certaines questions qui leur sont posées ne sont pas légitimes. C'est une erreur, le jury est souverain et libre de poser quelque question que ce soit.

D'autres pensent qu'il faut répondre à toutes les questions et proposent des réponses ahurissantes. Quand on ne sait pas on peut le dire.

Histoire des arts, arts visuels et éducation musicale

Le dossier

Les candidats ayant concouru dans les domaines artistiques (éducation musicale, arts visuels, histoire des arts) sont peu nombreux. Il n'est pourtant pas nécessaire d'être spécialiste. Dans les dossiers proposés par les candidats, les arts visuels sont majoritaires, l'histoire des arts, en revanche, est peu traitée.

La prestation des candidats :

- L'utilisation des supports numériques

Elle a été plus forte que pour les dossiers sciences ou Histoire et Géographie. Ce dossier peut être conçu à l'aide des différentes possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication usuelle, y compris audiovisuelle (format « Compact Disc »). Pour les arts, il peut contenir des extraits musicaux, des exemples picturaux, architecturaux, des vidéos qui illustrent le propos ou des séquences tournées en classe, des travaux d'élèves... tout document susceptible d'éclairer les points du dossier.

- Les dossiers

La majorité des dossiers répond aux attendus de l'épreuve. Il est, néanmoins, souvent constaté, à la lecture de ces derniers, une absence de liens entre la synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu et la séquence pédagogique présentée. Cette dernière est souvent purement descriptive et l'approche analytique demeure très limitée.

- La présentation du dossier

La présentation orale du dossier, pour une très grande majorité des candidats, respecte les vingt minutes réglementaires. Nombre de dossiers sont très centrés sur la tâche du maître à accomplir, peu sur les élèves ou sur les apprentissages. Cette tendance se retrouve également dans l'exposé. Une évolution significative est attendue sur ce point. L'épreuve revêt un caractère professionnel que trop de candidats ne semblent pas encore avoir pris en compte.

Un candidat doit savoir reprendre les éléments saillants de son dossier, sans en faire lecture au cours de son exposé. Les membres du jury ayant déjà lu le dossier, il est inutile de le reprendre in extenso.

Les manques

- L'appui sur les fondements scientifiques pour justifier les choix pédagogiques
- La difficulté à faire montre d'une culture artistique large
- La prise en compte des compétences et des progrès des élèves dans les domaines artistiques
- L'insertion de la séquence dans une progression annuelle, voire de cycle.
- La justification de la pratique élève au-delà de celle « pour le plaisir », à conserver certes mais insuffisante.
- Les repères culturels : les candidats connaissent bien leur dossier mais ils ont des difficultés à élargir leur réflexion sur des aspects relevant de la culture musicale de base nécessaire à un P.E.
- Les objectifs sont trop souvent loin des "objectifs spécifiquement musicaux". La mise en réseau est quasi toujours axée sur des contenus littéraires ; on oublie les caractères musicaux (pulsation, rythme) en se concentrant sur le contenu des textes.

Les améliorations possibles

- Amener des éléments supplémentaires par rapport au dossier, ou en développer certains peu abordés
- Prendre du recul, poser un œil critique et mettre en perspective le dossier présenté ;
- Mieux articuler fondements scientifiques et pratique pédagogique mettant en relief la conduite de classe.
- Donner davantage d'exemples ;
- Recourir à des productions d'élèves et les analyser au regard des objectifs visés.
- Penser à la pratique artistique ; ne pas toujours se focaliser sur les connaissances encyclopédiques.
- Sortir des arcanes de l'évaluation formatée et proposer une évaluation des productions d'élèves dépassant le renseignement de fiches.
- Les arts visuels ne sont pas des travaux manuels : éviter les fiches recettes, prendre de la hauteur.

L'entretien avec le jury

Les candidats ont été dans l'ensemble bien préparés à l'épreuve. Si le fait de ne pas avoir pu mettre en œuvre tout ou partie des séquences ne peut être reprochée aux candidats, il est fortement attendu que les candidats arrivent à se projeter dans leur futur métier et qu'ils aient une représentation exacte de la fonction de PE. On ne saurait admettre une connaissance partielle des programmes de la discipline choisie ainsi que des compétences du socle commun qui s'y rapportent. Un futur enseignant doit les connaître pour les maîtriser au quotidien. Si la séquence porte sur un cycle, les programmes des autres cycles doivent également être appréhendés. Il est aussi attendu que les candidats connaissent les grandes orientations de la politique éducative dans la discipline choisie, par exemple le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève.

Ont été particulièrement bien notés ceux qui parmi eux ont été capables de :

- Répondre clairement aux questions posées et faire évoluer éventuellement leur position en fonction des éléments soulevés durant l'entretien. Parvenir à montrer qu'on comprend ce que "l'autre" a dit, qu'on est capable d'une écoute attentive et intelligente.
- maîtriser parfaitement les éléments techniques qu'il évoque dans son dossier : les œuvres d'arts, les artistes, les courants qui sont évoqués dans le dossier doivent être maîtrisés.
- situer l'œuvre, l'artiste et faire des liens entre différentes œuvres. En éducation musicale, faire preuve d'une bonne connaissance des programmes,
- Prendre du recul et poser un regard critique sur leur pratique en pointant précisément les limites.
- Rebondir à partir des questions du jury et les mettre en scène dans des propositions de modification.
- chanter un extrait de chanson, dans le cadre d'une séquence musicale.
- Faire preuve de connaissances artistiques solides

Trop souvent, les candidats se réfèrent à des expériences de classe ou à des propositions de formateurs sans les analyser et sans s'approprier les propositions. Ils doivent pouvoir justifier leurs choix dans la séquence abordée.

L'option musique suppose d'être "au clair" sur certains points fondamentaux tels que : pulsation, tempo, rythme, timbre, mélodie, harmonie ... ce qui n'est que rarement le cas. Même s'il est nécessaire de s'inscrire dans la transversalité et l'interdisciplinarité, il ne faut pas négliger la spécificité disciplinaire.

LES POINTS CRUCIAUX

Les documents mettant en scène les productions d'élèves se sont avérés assez pertinents et éclairants sur le déroulement de la séquence. Ils ont aidé à mettre en relief les qualités pédagogiques des candidats et l'aptitude à l'analyse professionnelle centrée sur les processus d'apprentissage des élèves et les obstacles qu'ils rencontrent. Très souvent le dossier contient des éléments sur l'évolution de l'enfant. Ils sont pour la plupart datés, souvent circonscrits aux stades de Piaget et aux éléments fondamentaux du socio constructivisme. Leur évocation est souvent plaquée et offre un caractère hautement artificiel. Rares sont les candidats qui parviennent à les mettre en résonance avec leur séquence.

Les candidats se focalisent souvent sur des déroulements de séances et ne mettent pas suffisamment en valeur ce qu'apprennent les élèves. Fréquemment, les savoirs visés, les capacités ne sont pas identifiés. Le nombre de séances proposées est souvent trop élevé et ne prend pas en considération l'équilibre qu'on doit rechercher afin que chaque domaine prévu dans les programmes soit enseigné.

Le rôle du maître dans la classe est d'une haute importance et il est heureux que les futurs enseignants en connaissent toutes les dimensions.. Néanmoins la prise en compte de la diversité des élèves, la mesure des progrès de chacun d'entre eux mais également des acquis sur lesquels il peut s'appuyer sont également constitutifs d'une professionnalité épanouie.

CONCLUSION GENERALE

Globalement les candidats étaient bien préparés. Les jurys ont mis en avant leur bon niveau général. Les candidats les plus performants ont été ceux qui ont bénéficié d'une préparation rigoureuse des épreuves orales d'admission prenant en compte toutes les dimensions du métier de professeur des écoles ; le cadre institutionnel et réglementaire, les programmes, les conditions d'exercice.

Devenir professeur des écoles, c'est s'engager dans un métier exigeant qui nécessite des fondements scientifiques solides, des choix pédagogiques et didactiques conscients et éclairés, une capacité à la polyvalence, une connaissance du développement de l'enfant. Les candidats qui ont été retenus cette année semblent offrir un grand nombre de garanties dans tous ces domaines.

Deuxième épreuve orale : EPS / Entretien à partir d'un dossier

PREMIERE PARTIE EPS : EXPOSE SUIVI ENTRETIEN

Remarques concernant l'exposé (10 minutes)

Les candidats montrent d'assez bonnes connaissances théoriques et paraissent bien préparés. La plupart du temps, l'exposé est construit à partir d'un plan ; toutefois, ce plan est trop souvent calqué sur les questions du sujet d'où un exposé manquant de dynamisme . On peut aussi chez certains candidats regretter une incapacité à problématiser le sujet et obtenir des exposés stéréotypés ou encore « formatés », redondants d'un candidat à l'autre . L'APSA handball semble moins bien connue des candidats.

Remarques concernant l'entretien (20 minutes)

Certains candidats méconnaissent les activités tant dans leurs enjeux/objectifs que dans leur nature ; ils ne mettent pas suffisamment en lien leurs propos ou réponses avec des expériences concrètes lues ou vécues . Les commissions apprécient les efforts fournis pour clarifier les propos sur la base d'un schéma , dessin, tableau ou autre. Cette méthode (de projection dans une classe) permet de clarifier les situations proposées d'un point de vue organisationnel et pratique et évite aux candidats de rester sur un discours théorique et général. Cette réflexion sur la mise en œuvre des situations pédagogiques départage les candidats.

Conseils aux candidats :

- Privilégier un plan dynamique et original qui s'appuie sur une problématisation du sujet et une connaissance fine de l'apsa
- Personnaliser les propositions par des exemples de situations tirées des observations ou stages effectués
- Proposer des schémas, croquis, dessins, etc
- Vérifier que les situations proposées correspondent aux programmes, progressions institutionnelles
- Penser à interroger l'aspect différenciation pédagogique, les obstacles /difficultés de mise en œuvre ; en quelque sorte se poser la question de la faisabilité de la séance
- Bien lire et comprendre le sujet en amont
- Se préparer à gérer l'épreuve du point de vue du temps, de l'énergie nécessaire, du dynamisme souhaité

Remarques concernant l'exposé (15 minutes)

Les candidats se contentent trop souvent d'un plan basé sur les questions de manière linéaire , n'essaient pas d'extraire le problème posé par le corpus de textes. On obtient alors un exposé « paraphrase » peu intéressant qui manque de dynamisme , de conviction et d'originalité. Les commissions apprécient que les candidats s'efforcent de mettre les textes du corpus en résonance et ouvrent les questions du sujet. On cherche donc à percevoir l'effort fourni pour engager une réelle réflexion à partir des documents proposés qui va bien au-delà d'une synthèse par exemple. La qualité de l'expression est appréciée et la qualité de la culture générale ainsi que des connaissances sur le système éducatif en général est prise en compte.

Remarques concernant l'entretien (30 minutes)

Certains candidats sont mis en difficulté de par leur méconnaissance de l'actualité sur le système éducatif et des priorités ministérielles. Lors de l'entretien, des faiblesses apparaissent si les candidats ne sont pas en capacité de mettre en lien leurs propos de l'exposé avec des problématiques et des pratiques professionnelles ou de donner des exemples. Par ailleurs, certains montrent des difficultés à se distancier des textes ou encore ont du mal à « parler vrai » ou à dire « ce en quoi ils croient », c'est-à-dire à exprimer leur propre point de vue , à se placer dans la posture d'un futur enseignant. On notera une certaine méconnaissance des textes fondamentaux dans le domaine de l'éducation morale et civique pour certains candidats ; a contrario on note que le sujet était attendu par certains.

Conseils aux candidats :

- Etre capable de se projeter dans des situations concrètes en ne se limitant pas à un exemple
- Avoir de bonnes connaissances actualisées sur le système éducatif : enjeux, réformes, évolutions, ... en lisant, en se documentant, en interrogeant les enseignants rencontrés
- Etre en capacité de problématiser (éventuellement élargir le sujet) et de rendre concrète une question, faire preuve de bon sens
- Savoir écouter la question : celle-ci vise plus à faire expliciter une problématique qu'à donner une réponse précise
- Rester dynamique et motivé jusqu'à la dernière question, éviter de lire des notes
- Rester vrai et savoir parler de ses valeurs en tant que futur enseignant, s'efforcer de convaincre en adoptant une attitude dynamique, curieuse et en se projetant sur son avenir professionnel

Par courrier en date du 23 juin 2015, Madame La Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche rappelle que les candidats doivent aussi être évalués sur leur capacité à faire partager les valeurs de la République ; cette préoccupation majeure trouve sa place dans cette seconde épreuve orale.

A ce sujet, les questions ont surtout porté sur la connaissance des textes, la mise en situation de problématiques ou l'analyse de cas concrets ; en voici quelques exemples :

- Quelles approches concrètes imaginez-vous sur le « vivre ensemble » ?
- Quelle définition de la laïcité ?
- Quels sont les droits et les devoirs des enseignants ?
- Comment respecter et faire respecter la neutralité concrètement ?
- Une mère d'élève se présente voilée lors de l'accompagnement de la classe, comment réagissez-vous ? (situation identique pour accueil d'un AVS dans une classe)
- Doit-on enseigner le fait religieux ?
- Quelles sont les lois à propos de la laïcité ?
- Comment présenter la charte de la laïcité ?

EPREUVES ECRITES ET ORALES DE CATALAN ET OCCITAN

Epreuve du Catalan

CADRE LÉGAL ET RESULTATS

L'Arrêté du 19 avril 2013

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027361520&dateTexte=&categorieLien=id>
fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles reprend les termes de l'arrêté du 28 décembre 2009 :

Épreuve écrite en langue régionale

L'épreuve consiste en un commentaire guidé dans l'une des langues régionales prévues au 2° de l'article 8 du présent arrêté d'un texte en langue régionale et en une traduction en français d'un passage de ce texte.

L'épreuve est notée sur 40 points. Une note égale ou inférieure à 10/40 est éliminatoire.

Durée de l'épreuve : 3 heures.

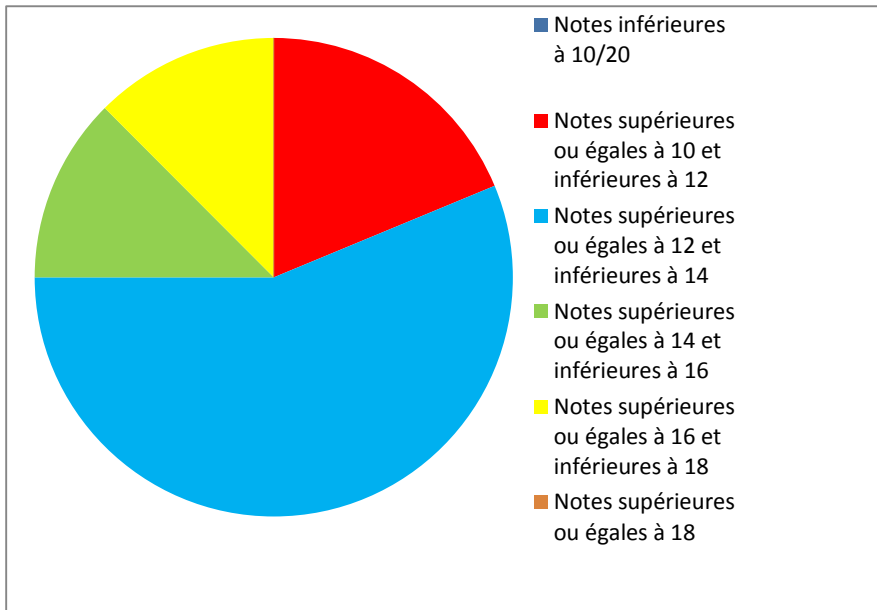
CRPE public	Session 2015 du CRPE
Postes offerts au concours	5
Candidats inscrits	30
Candidats présents écrit	16
Taux d'absentéisme	46,7%
Ratio présents/postes	3,2
Candidats admissibles	11
CRPE privé	
Postes offerts au concours	1
Candidats inscrits	4
Candidats présents écrit	0
Taux d'absentéisme	100%

La note moyenne de la session 2015, ramenée sur 20 points, s'élève à 13,7 et se situe plus de quatre points au-dessus de celle de la session 2014. Cette progression concerne les deux sous-parties bien qu'elle soit plus marquée pour la traduction que pour le commentaire.

Toutes les notes sont supérieures à la moyenne mais aucune copie n'atteint 18 sur 20. La tranche des notes comprises entre 12 et 14 représente plus de la moitié des copies. Près d'un cinquième des copies se situe entre 10 et 12, et un quart des copies se répartissent régulièrement entre 14 et 18.

Cette répartition des notes éclaire la progression au regard de la session antérieure où les notes inférieures à la moyenne concernaient plus de la moitié des copies. La tranche qui regroupait la plus grande partie des notes positives se situait alors entre 10 et 12.

La répartition globale des notes est représentée dans le graphique ci-dessous :



COMMENTAIRE DES EPREUVES

Il est recommandé, en général, d'envisager une heure pour la traduction et de commencer par celle-ci. Une lecture très attentive de l'ensemble du texte, et non pas seulement de l'extrait à traduire, est un préalable indispensable à la traduction. La lecture des questions du commentaire guidé donne un aperçu des enjeux du texte. Ces précautions permettent d'éviter les faux sens et les contresens résultant d'une interprétation hasardeuse. Cependant, les candidats qui pensent pouvoir gérer précisément leur temps peuvent, afin d'être assurés de la meilleure compréhension possible du texte, réserver la dernière heure de l'épreuve à la traduction, après le commentaire composé.

La réussite à cette épreuve passe par la lecture d'extraits des grandes œuvres de la littérature catalane (narration) de la fin du XIX^e siècle jusqu'aux succès de librairie actuels. Le site web *La literatura catalana a internet* proposé par la Universitat Oberta de Catalunya, libre d'accès, constitue une ressource incontournable <http://lletra.uoc.edu/ca/noms-propis>. Sont également recommandés le site de l'Associació d'escriptors en llengua catalana <http://www.escriptors.cat/> et celui de la Institució de les Lletres catalanes <http://www.lletrescatalanes.cat/ca/>. Les activités sur la langue et la littérature catalanes proposées par le Departament d'Ensenyament de la Generalitat de Catalunya aux élèves du second degré peuvent être utiles également : <http://www.edu365.cat/eso/muds/catala/index.htm> http://www.edu365.cat/batxillerat/llengua_literatura/index.htm

La lecture régulière de romans en catalan et en français, afin de travailler le style et la syntaxe de chaque langue, fait partie de la préparation sérieuse à cette épreuve de traduction et de commentaire.

Les candidats sont invités également à consulter les programmes de catalan publiés jusqu'au niveau B1, et le document de travail du niveau B2, en particulier les parties "Compétence grammaticale" et "Compétences linguistiques" traitées selon une approche comparative entre le français et le catalan : <http://interlangues.ac-montpellier.fr/>

La note moyenne de l'épreuve de traduction est de 12,4 sur 20 (soit 9,95 sur 16). Quatre candidats, soit un quart de l'ensemble, ont une note inférieure ou égale à 10 sur 20 (soit 8 sur 16). Trois candidats ont une note supérieure ou égale à 15 sur 20 (soit 12 sur 16), parmi lesquels un seul est très proche de la note maximale.

Le passage à traduire ne comprenait pas de grandes difficultés. Les faiblesses les plus fréquentes ont concerné le lexique, avec des faux sens et des manques de précision.

La traduction de « *la posta del sol* » en a donné les exemples les plus marquants :

- « le lever du soleil », alors qu'il est fait référence à « *la nit que s'anava atansant* »
- « l'algue », « le pari » ou « le cabinet » laissent perplexe,
- « la pause » et « la poste » ne semblent justifiées que par d'hasardeux rapprochements phonologiques, voire par une mise en relation curieuse avec le train postal... Le bon sens est certainement un bon atout pour une traduction réussie.

Un seul candidat a su traduire « *encís* » par « charme ». Il s'agit pourtant d'un terme courant relevant d'un registre moyennement soutenu.

La traduction de « *salabroses* » a posé problème à plusieurs candidats qui ont probablement été induits en erreur par la proximité phonologique avec « *saboroses* ». Ils ont ainsi proposé d'improbables « senteurs savoureuses », alors que la référence immédiate à la mer et le radical « *sal* » constituaient autant d'indices pour une référence au sel marin.

Le jury réitère donc que la meilleure façon d'éviter les faux sens et les contresens lors de la traduction est de s'assurer que l'on possède auparavant une bonne maîtrise du sens de l'ensemble du texte et non uniquement du passage à traduire. La lecture régulière d'œuvres littéraires est également incontournable.

Les temps verbaux et la syntaxe n'ont pas posé de problème, mis à part la traduction du conditionnel présent « *donaria* ». En effet, si le catalan omet le pronom personnel sujet et conserve la même désinence pour la première et pour la troisième personne du singulier, il n'en va pas de même en français. Le narrateur s'exprimant à la première personne du singulier, on attendait donc « je donnerais ». De plus, le français, contrairement au catalan, ne différenciant la première personne du singulier du conditionnel présent et du futur simple que par l'orthographe, l'omission du « s » désinentiel revenait à une erreur dans le choix du temps verbal.

Enfin, l'orthographe des mots ou des expressions suivants a révélé des faiblesses : acolyte, bouche bée, fervent.

COMMENTAIRE GUIDÉ

Le commentaire guidé permet aux candidats de faire la preuve d'une compréhension précise du texte et de leur niveau de compétence en expression écrite. Le jury attend qu'ils s'expriment dans une langue catalane correcte et riche, et que le commentaire soit structuré et argumenté.

Cette partie de l'épreuve intervient dans la note finale de l'épreuve écrite pour 24 points sur 40. Afin d'en faciliter la correction, son barème indicatif se rapporte à une note sur 20 (ramenée ensuite sur 24). La qualité globale de la langue catalane et la structuration du commentaire (introduction, développement et conclusion) sont notées chacune sur 5 points, soit 10 points attribués à la forme du commentaire. Les 10 points restants concernent le fond du commentaire et permettent d'évaluer la réflexion des candidats à l'aune de l'analyse du texte guidée par les questions de l'énoncé.

La note moyenne de l'épreuve de commentaire est de 13,3 sur 20 (soit 15,96 sur 24). Deux candidats ont une note se situant autour de 10 sur 20 (soit 12 sur 24). Plus de la moitié des candidats se situe entre 12 sur 20 (soit 14,4 sur 24) et 15 sur 20 (soit 18 sur 24). Deux candidats ont une note supérieure à 15 sur 20, mais aucun ne dépasse 16 sur 20 (soit 19,2 sur 24).

Cependant, les commentaires limités à des comptes rendus impersonnels, sans prise de position des candidats, sont encore trop nombreux. Il faut aller au-delà de la paraphrase, du catalogue de figures de style, et proposer une véritable analyse résultant d'une étude préalable du texte. Il n'est pas utile de livrer tous les détails de ce travail préparatoire, d'autant plus s'ils ne sont pas pertinents pour répondre à

la problématique choisie. Ainsi, les affirmations péremptoires, gratuites et non démontrées sont à écarter. Les citations du texte, indispensables, doivent éclairer efficacement le propos du candidat qui évitera donc de les accumuler de façon redondante.

En effet, le commentaire doit être structuré : l'introduction proposant une problématique personnelle doit trouver un écho précis dans la conclusion qui ne doit pas être escamotée. Le développement, guidé par les questions de l'énoncé, dévoile la qualité littéraire du texte en articulant le fond et la forme du texte étudié et fait évoluer de façon argumentée la réponse à la problématique vers la conclusion du commentaire, convaincante et personnelle. Il est évident que le développement ne doit pas prendre la forme d'une succession brute de réponses aux trois questions de guidage. Le jury attend un commentaire composé avec des articulations logiques mais subtiles et un style littéraire. Une conclusion bâclée résulte souvent d'une gestion inappropriée du temps entre le commentaire et la traduction. Voici un autre argument en faveur du travail de traduction intervenant après la rédaction du commentaire.

La qualité de la langue catalane de la session 2015 est bonne dans l'ensemble mais elle pêche parfois par manque de précision du lexique de l'analyse littéraire. Quant à l'orthographe, les candidats doivent être attentifs aux accents écrits, graves et aigus, toniques et diacritiques, et prendre garde aux calques du français. L'orthographe devrait effectivement être parfaitement maîtrisée par des candidats qui aspirent à l'enseignement bilingue.

Les noms des auteurs ne doivent pas être précédés de l'article personnel car cela relève d'un style familier, ils ne doivent pas non plus être soulignés, seuls les titres des œuvres peuvent l'être.

Le temps de cette partie de l'épreuve tendant à être limité à deux heures, les candidats doivent bien posséder la méthode grâce à un entraînement sérieux. De même, la qualité de la langue (morphosyntaxe, lexique, orthographe, style) ne peut être garantie que par la lecture de romans (ou d'extraits) en catalan et par la consultation de références grammaticales (voir par exemple : http://www.editorialteide.es/cat/fitxa_llibre.asp?IdLibro=6636).

Afin d'améliorer leurs prestations, le jury conseille aux candidats de procéder, parallèlement à plusieurs lectures attentives, d'abord littérales puis ciblées, à une analyse personnelle du texte. Même s'il ne s'agit pas d'une épreuve reposant sur un programme littéraire, il ne faut pas négliger de prêter attention à l'auteur, à l'œuvre dans son entier, à l'époque de l'écrit et éventuellement au mouvement littéraire. Ces références, éclairées par la culture personnelle du candidat, sont susceptibles d'orienter de façon originale son commentaire. En revanche, le genre, le titre de l'extrait, le thème du texte, l'histoire racontée et son cadre spatio-temporel, la caractérisation et la fonction des personnages, la position et le point de vue du narrateur vis-à-vis des personnages et des faits, le ton du narrateur, le moment de la narration par rapport aux faits racontés, la structure narrative et le style de l'auteur (rhétorique, morphosyntaxe dont temps verbaux, champs lexicaux, alternance de discours et de récit, de narration et de description, de discours direct et indirect) sont des éléments d'analyse incontournables.

Les sites web suivants diffusés par le Departament d'Ensenyament de la Generalitat de Catalunya proposent d'utiles ressources en théorie littéraire :

<http://blocs.xtec.cat/literatura/esquema-per-fer-un-comentari-dun-text-literari/>

<http://blocs.xtec.cat/litcatbatx/comentari-text/>

Ainsi, fort d'une compréhension précise du texte et après en avoir cerné l'originalité (articulation du style et des idées), le candidat pourra procéder de façon efficace à la composition de son analyse à partir des questions de guidage.

REPERES POUR LA CORRECTION COMMENTAIRE GUIDE

Le texte proposé est de Gaziel, pseudonyme d'Agustí Calvet i Pascual (Sant Feliu de Guíxols 1887 - Barcelone 1964). Journaliste conservateur modéré, mémorialiste et essayiste, Gaziel est un des plus brillants écrivains catalans contemporains.

Le passage proposé est un extrait de son recueil de mémoires, *Tots els camins duen a Roma. Història d'un destí (1893-1914)*, édité pour la première fois en 1958 et réédité dans ses œuvres complètes en 1970. Il s'agit de la narration d'une rencontre poétique improbable mais féconde, dans le compartiment d'un train, sur le littoral catalan, entre le poète Joan Maragall (Barcelone, 1860-1911), chef de file du Modernisme, et un curé jésuite astronome.

Ce qui apparaît dans le passage étudié, comme indiqué dans les questions pour le commentaire, est la conception de la poésie défendue par Joan Maragall : *la paraula viva*. Cette parole vivante, spontanée et simple, sans rhétorique, issue de la langue populaire, pleine de vitalité et de sincérité pour exprimer la poésie contemplative inspirée par la nature, les astres en particulier, qui régénère l'homme, est précisément celle que porte inconsciemment le curé astronome.

Quelques connaissances élémentaires sur les caractéristiques de l'œuvre poétique de Maragall (*le Modernisme, la paraula viva*) permettaient de replacer l'extrait dans son contexte historique et culturel. Cependant, cette épreuve ne reposant pas sur un programme littéraire, le jury ne peut exiger des connaissances précises ni sur l'auteur, ni sur les personnages historiques de son œuvre. En revanche, faire preuve de culture littéraire et historique est toujours bienvenu, à la condition que les rapprochements soient pertinents et avant tout utiles au commentaire.

La caractérisation argumentée du genre ne devait poser aucun problème d'autant que la première question énumérait les caractéristiques à relever : voix narrative, personnages, cadre spatio-temporel. Il fallait donc relever que le narrateur s'exprime à la première personne du pluriel du passé simple et de l'imparfait de l'indicatif, lorsqu'il rapporte ses souvenirs, et à la première personne du singulier, lorsqu'il porte un jugement au présent sur le passé. Il s'agit donc d'un narrateur qui est aussi un des personnages de l'histoire qu'il raconte.

Le jury attendait que les candidats, prenant appui sur les indications para textuelles (dates de naissance et de mort des personnages et de l'auteur), proposent l'hypothèse d'une narration autobiographique, ou mieux encore d'un récit mémoriel car le passage est centré sur un personnage principal qui n'est pas l'auteur de la narration. Les incursions du présent dans la narration au passé, toujours à propos du personnage central qui n'est pas l'auteur, confirment cette option mémorielle.

Quant au cadre de l'action, le compartiment d'un train en route vers Barcelone, depuis le sud du littoral catalan, il participe de cette improbable rencontre entre les deux personnages principaux, le célèbre intellectuel progressiste et un père jésuite.

La spontanéité et la simplicité est l'héritage que Maragall, en tant que référence incontournable, laissa à la poésie catalane contemporaine, postérieure à sa Renaissance du XIXe siècle.

CONCLUSION

Le jury encourage les candidats de la session 2016 à suivre la même dynamique de progression que les candidats de la série 2015. La préparation sérieuse de cette épreuve est essentielle, en particulier pour les candidats qui ne sont pas issus des filières littéraires ou n'ayant pas suivi un cursus universitaire de spécialiste en langue catalane. La lecture régulière d'œuvres littéraires en catalan et en français est essentielle pour l'enrichissement du vocabulaire et de la syntaxe. L'entraînement régulier au commentaire de textes littéraires afin de parvenir à des productions marquées par l'implication personnelle des candidats est également un gage de réussite à cette épreuve.

Les rapports du jury des sessions 2012, 2013, 2014 et 2015 sont consultables sur le site académique de l'enseignement du catalan :

<http://interlangues.ac-montpellier.fr/>

Épreuve orale en langue régionale

L'épreuve consiste en un entretien avec le jury dans l'une des langues régionales prévues au 2° de l'article 8 du présent arrêté, à partir d'un document sonore ou écrit authentique en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concernée.

Durée totale de l'épreuve : une heure (durée de la préparation : trente minutes ; entretien : trente minutes).

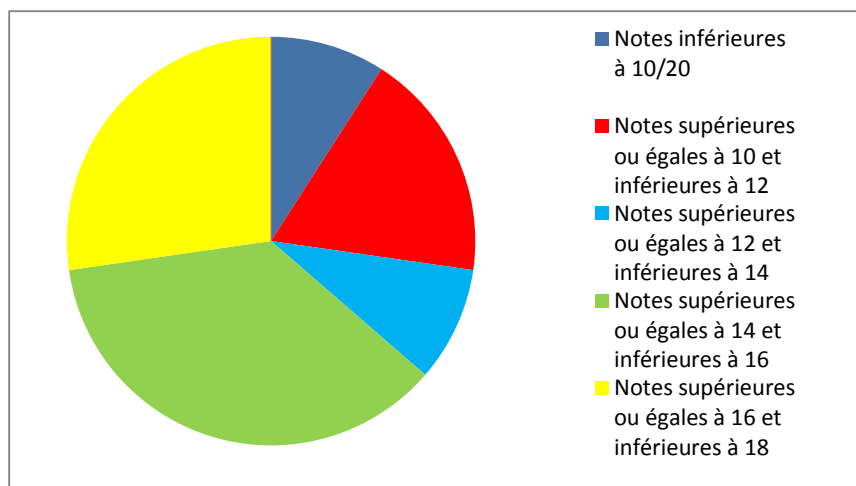
L'épreuve est notée sur 60 points.

Il n'y a pas de note éliminatoire.

ELEMENTS STATISTIQUES

CRPE public	Session 2015
Postes offerts au concours	5
Candidats inscrits	30
Candidats présents écrit	16
Taux d'absentéisme écrit	46,7%
Ratio présents écrit/postes	3,2
Note moyenne écrit	13,7/20
Candidats admissibles	11
Candidats présents oral	11
Taux d'absentéisme oral	0%
Ratio présents oral/postes	2,2
Note moyenne oral	13,84/20
Candidats admis	5
CRPE privé	
Postes offerts au concours	1
Candidats inscrits	4
Candidats présents écrit	0
Taux d'absentéisme écrit	100%

La répartition globale des notes est représentée dans le graphique ci-dessous :



La moyenne est 13.84 sur 20, un résultat meilleur que celui de l'année dernière (12.84 sur 20).
La répartition des notes montre que l'épreuve a été mieux réussie que celle de l'an passé :
7 notes sont comprises entre 14 et 18 (soit 63.63 % pour 50 % l'année précédente)

CONSIDERATIONS GENERALES

Les trente minutes devant le jury sont partagées en deux parties de quinze minutes approximativement : un exposé suivi d'un entretien. Pendant l'exposé, le candidat présente et analyse librement tous les documents et propose ensuite une exploitation didactique de ceux-ci ou de celui qui lui paraît le plus approprié à une utilisation en classe. Pendant l'entretien, le candidat répond aux sollicitations du jury à propos de la présentation des documents, de l'exploitation didactique, et des prolongements linguistiques, culturels, pédagogiques et didactiques que les documents suggèrent.

Lors de l'exposé, le candidat présente d'abord les documents, sans paraphrase, de façon synthétique et dynamique. Le jury attend une approche thématique reliant le fond et la forme qui démontre une compréhension précise des documents, si possible à partir d'une problématique culturelle et didactique. A minima, le thème commun aux documents doit être annoncé, dans une formulation en relation avec les programmes de l'École primaire et les compétences du Socle commun. Cette présentation ne doit pas être escamotée : les documents textuels ou iconographiques sont analysés selon une approche adaptée à chaque genre.

Le candidat problématise ensuite l'enseignement en classe bilingue français-catalan, à partir d'un ou plusieurs questionnements suscités par les documents. Il propose de courts exemples concrets de la construction bilingue des compétences des champs disciplinaires les plus opportuns au vu des documents. En ce qui concerne les compétences langagières, le jury attend que les candidats donnent quelques exemples précis de tâches permettant de les mettre en œuvre en les articulant aux autres compétences non linguistiques. Cela doit s'adresser à un public bien déterminé (niveau du CECRL, cycle) et reposer sur le document se prêtant le mieux à une exploitation à l'école primaire (maternelle ou élémentaire). Les candidats veilleront à ne pas se livrer à l'énumération d'un catalogue d'activités imprécises.

Lors de l'entretien, le candidat précise son propos, démontre ses connaissances et sa capacité à interagir spontanément en catalan. Le candidat peut être invité à lire une partie d'un document composant le sujet, et à préciser ses savoirs linguistiques et culturels.

Le jury est sensible à la connaissance des spécificités de la langue et de la culture catalane du Roussillon, à leur mise en relation avec la culture générale et avec une approche plurilingue de l'enseignement des langues.

Toute l'épreuve se déroule en langue catalane. Le jury est particulièrement attentif au niveau de langue (morphosyntaxe, lexique courant et de spécialité, phonologie, registre, ...), ainsi qu'au savoir-être des candidats. On exige généralement des candidats au CRPE le niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence (CECR) en langue vivante. Cependant, les candidats au CRPE spécial se destinant à des classes bilingues dans lesquelles le catalan est, à parité horaire avec le français, langue d'enseignement, ce niveau parfaitement maîtrisé doit tendre sensiblement vers C1.

Le vocabulaire de spécialité en didactique des langues et en pédagogie générale doit être univoque. En particulier, les « actes de paroles » (fonctions), qui renvoient à des actions générales (par exemple : indiquer ou suivre un itinéraire), ne doivent pas être confondus avec les énoncés (formulations), qui expriment concrètement cette action et sont multiples (par exemple : *Gira* (A1), *Cal girar a l'esquerre* (A1>A2), *Ves cap a l'oest!* (A2), *Cal que passis pel pont de fusta* (A2). Ainsi, plusieurs énoncés correspondent à un même acte de parole et varient en fonction du contexte et du niveau de compétence linguistique visée (notions morphosyntaxiques et lexicales selon les niveaux du CERL).

Outre un vocabulaire riche et de bonnes bases en grammaire et en phonologie, en français et en catalan, le candidat au professorat des écoles bilingue doit être capable de proposer une approche comparative de l'enseignement-apprentissage de ces deux langues.

Afin de faciliter la correction et la préparation de cette épreuve, le jury a établi quatre critères de réussite, assortis d'indicateurs, à chacun desquels est attribué un quart des points :

- Qualité de l'expression orale
 - Correction de morphologie, syntaxe, phonologie, lexicque, en langue catalane
 - Emploi de vocabulaire de spécialité en didactique, pédagogie, langue et culture
 - Savoir être lors de l'exposé et lors de l'entretien
 - Organisation et structuration de l'exposé, maîtrise du temps
- Présentation et compréhension des documents
 - Annonce et justification de la nature de chaque document
 - Mise en évidence de l'intérêt culturel, linguistique et didactique des documents
 - Proposition d'une problématique culturelle commune aux 2 documents
 - Présentation dynamique des documents, non linéaire et sans paraphrase
- Projection didactique à partir d'un document au moins
 - Proposition d'une problématique didactique relative à l'enseignement bilingue
 - Exemples précis de construction de compétences (programmes, socle, CECRL)
 - Propositions concrètes de tâches langagières avec actes de paroles et énoncés
 - Références à l'approche actionnelle, aux alternances linguistiques
- Connaissances linguistiques et culturelles
 - Savoirs sur morphologie, syntaxe, phonologie, lexicque, de la langue catalane
 - Approche comparative des langues catalane et française
 - Savoirs sur le patrimoine catalan transfrontalier, sur le patrimoine régional et national
 - Approche interculturelle et universelle du patrimoine

COMMENTAIRE DES SUJETS

Le sujet n°1 (voir sujets en annexe) porte principalement sur l'alpinisme, soit la découverte d'un milieu naturel hostile. Il comprend d'abord un entretien avec l'alpiniste catalane originaire de Lleida, Araceli Segarra. Il a été publié par le *Diari de Girona*, le 20 avril 2008. Araceli Segarra (Lleida 1970) répond aux questions sur les différentes facettes de son activité car elle est aussi mannequin et présentatrice de télévision. Elle est également depuis peu auteur d'albums pour la jeunesse sur l'alpinisme. Son personnage, Tina, découvre les richesses naturelles et culturelles des régions du monde dominées par les plus hauts sommets. Le deuxième document est justement la reproduction d'une double page de son premier album, publié en 2008, *La Tina a l'Everest, el sostre del món*. Tina, près de sa tente, se prépare à l'ascension de l'Everest et, au deuxième plan, figure son itinéraire simplifié, marqué par les différentes étapes jusqu'au sommet. Le texte explicatif introduit du vocabulaire de spécialité comme *portejadors*, *campament*, *altura*, *oxigen*, et insiste sur la nécessité d'une ascension progressive échelonnée sur un mois.

Dans l'ensemble, l'entretien journalistique, en tant que type de texte, n'a pas été suffisamment exploité lors de la présentation des documents. D'un point de vue grammatical, les candidats ont eu des difficultés à préciser la nature des mots interrogatifs. Dans leur proposition d'exploitation pédagogique, les candidats ont donné la priorité au deuxième document. Un seul candidat a opportunément proposé un projet pédagogique articulant la lecture de l'album et l'exploration d'un domaine disciplinaire non linguistique, les sciences expérimentales au cycle 3. Il était cependant essentiel de souligner que l'illustration de l'album n'a pas de vocation réaliste et scientifique. La tâche finale envisagée, l'écriture d'un conte relatif à une excursion effectuée par les élèves, ne correspondait pas au type de texte le plus approprié aux objectifs scientifiques. Un texte documentaire aurait été préférable.

Enfin, concernant la culture générale et la connaissance du patrimoine régional, l'ensemble des candidats a eu des difficultés à situer le mont Canigó (Canigou), sommet emblématique des catalans, à l'ouest, depuis un poste d'observation donné à Perpignan. Il en a été de même pour indiquer la position au sud de la chaîne des Albères, au nord de celle des Corbières, ainsi que la situation à l'est de la

Méditerranée. Le jury invite donc les candidats, en tant que futurs enseignants devant mettre en œuvre la pédagogie de projet, à davantage de curiosité quant à leur environnement immédiat et à l'amélioration de leur aptitude à faire le lien entre les savoirs abstraits et leurs applications concrètes.

Le sujet n°2 traite d'une des manifestations les plus impressionnantes et participatives des fêtes populaires en Catalogne : le *Correfoc*. Le premier document, un article informatif avec une dimension subjective du journal *El Punt-Avui* du 28 octobre 2013, relate la célébration d'une de ces manifestations pyrotechniques dans les rues du centre historique de la ville de Girona. Le journaliste souligne la frayeur qu'il a partagée avec une spectatrice impressionnée par le déluge de feux, pris au milieu des diables et des animaux fantastiques. Le deuxième document, élaboré par la *Creu Roja* (Croix Rouge) de la vila de Manresa, près de Barcelone, a justement comme objectif la prévention des risques encourus lors d'un *correfoc*. Il est constitué d'une série de conseils de sécurité, illustrés par deux jeunes diables en pleine action pyrotechnique avec, au deuxième plan, un véhicule de la *Creu Roja*.

Un candidat a bien relevé l'ironie et l'autodérision du journaliste qui souligne la frayeur d'une spectatrice et se prend pour un correspondant de guerre. Un autre candidat a insisté sur la dimension injonctive du deuxième document et sur l'exploitation didactique qu'il permet du point de vue des actes de paroles, avec des énoncés syntaxiques complets. Il fallait effectivement aller au-delà d'une manipulation décontextualisée du vocabulaire des vêtements. L'ensemble des candidats a proposé des projets pédagogiques autour des fêtes populaires catalanes, avec l'intervention d'organismes locaux de ces manifestations ou avec des échanges avec des classes de la Catalogne du sud avec une finalité comparative. Le texte journalistique a été choisi comme support de l'expression des émotions ou des explications des élèves du cycle 3. Il a aussi été fait référence à l'apprentissage de compétences transversales, telles que la reconnaissance du type de texte journalistique, avec une approche bilingue des supports.

Quant à la compétence linguistique, les candidats doivent prendre garde à l'emploi du subjonctif présent en catalan qui a toujours une forme spécifique à la troisième personne, contrairement au français où on peut le confondre avec le présent de l'indicatif. Enfin, les remarques relatives à l'actualité politique des langues régionales (éventuelle ratification par la France de la Charte européenne des langues minoritaires ou régionales) est hors de propos.

Le sujet n°3 et le sujet n°4 font référence au milieu naturel, à son étude et à sa protection ; le premier est centré sur le littoral, tandis que le second concerne majoritairement la montagne. Nous proposerons donc un bref commentaire conjoint de ces deux sujets.

Le sujet n°3 comprend un article descriptif du journal *El Punt-Avui*, publié le 7 octobre 2012, sur les menaces encourues par le delta du Llobregat, au sud de Barcelone. Le déséquilibre écologique de cet espace naturel en bordure d'une zone à fort développement industriel est paradoxalement mis en danger par la progression de sangliers, renards et autres visons américains prédateurs des oiseaux et des orchidées autochtones. Le deuxième document est une fiche de travaux pratiques de terrain sur la répartition de la végétation des dunes littorales, en relation avec la salinité, l'exposition au vent et la stabilité du sol. Il a été élaboré par la réserve naturelle des *Aiguamolls de l'Empordà*, les étangs du littoral proche de Figueres en Catalogne du sud.

Le sujet n°4 comprend un premier document de présentation d'un reportage de la télévision publique catalane TV3, issu de l'émission *El medi ambient*, diffusée le 30 septembre 2003, sur les réserves naturelles des Pyrénées-Orientales. Elles sont situées pour la plupart en altitude mais aussi sur le littoral. Le deuxième document, édité par le *Centre UNESCO de Catalunya*, traite de la biodiversité qu'offrent les forêts du monde entier à partir d'une photo de gorille dans son milieu naturel, et du cycle du carbone et de l'oxygène avec sa représentation schématique.

Le jury a apprécié qu'un candidat problématisait l'exploitation des documents, pour le sujet n°3, selon la formulation suivante, pour le cycle 3 : « *Com aprofitar els paisatges catalans per sensibilitzar els alumnes a les amenaces que pesen sobre els espais naturals ?* ». Cette problématique a l'avantage de faire appel à la culture scientifique et humaniste du Socle commun, ainsi qu'au volet biodiversité et préservation d'un milieu naturel du programme de sciences expérimentales. Plusieurs candidats ont

prévu, dans le cadre de la pédagogie actionnelle et de projet, de proposer aux élèves la réalisation d'une exposition bilingue, à destination de l'ensemble des élèves de l'école et de leurs parents, sur les menaces pesant sur les paysages catalans et sur le développement durable. Des actes de paroles, tels que l'obligation, pour que les élèves verbalisent les actions de préservation à mener, ont été opportunément proposés. Des enquêtes sur le terrain, avec mention de ressources locales précises, et des recherches d'informations écrites sur des sources bilingues ont participé de cette démarche interdisciplinaire. Un candidat a proposé, guidé par le jury, une activité de création de slogans pour la protection de la nature, en faveur de l'articulation des usages scientifique, esthétique et pragmatique des langues étudiées.

En revanche, un autre candidat s'est appesanti sur la présentation formelle de chacun des documents, sans aucune orientation faisant pressentir une problématique culturelle et didactique. De même, il n'est pas utile de faire étalage de connaissances théoriques en didactique et d'intitulés de programmes, sans relation directe et concrète avec le projet pédagogique présenté.

CONCLUSION

Près des deux tiers des candidats ont obtenu une note, ramenée sur 20, comprise entre 14 et 18. Un seul candidat se situe en dessous de 10/20. Les cinq postes mis au concours ont été pourvus. Les cinq lauréats figurent parmi les candidats ayant le mieux réussi cette épreuve d'admission. Mais les cinq premiers à cette épreuve ne sont pas tous admis.

Les candidats à l'admission ne sauraient donc faire le pari d'une réussite reposant prioritairement sur une bonne prestation à l'épreuve de langue régionale. S'il s'agit bien d'une condition nécessaire, elle n'exclut évidemment pas de bonnes prestations dans chacune des épreuves communes. En effet, le professorat des écoles exige un profil d'enseignant généraliste ayant des connaissances solides dans chacune des disciplines. Les futurs candidats se reporteront donc au rapport des jurys des épreuves communes.

Avec une moyenne générale de 13,84, les candidats de la session 2015 ont fait preuve dans l'ensemble d'un niveau satisfaisant, supérieur d'un point au résultat moyen de la session 2014. Les performances dans les quatre critères de réussite à cette épreuve sont mieux équilibrées que lors de la session 2014, même si la projection didactique est la partie qui reste dans l'ensemble la moins aboutie, souvent par manque d'inventivité ou à l'opposé par manque de réalisme pédagogique. Cela est compréhensible puisque les candidats, au niveau Master 1, s'inscrivent dans une professionnalisation progressive. Il s'agit donc, dans l'ensemble, d'évaluer des compétences professionnelles et personnelles en devenir, mais aussi une aptitude à s'engager dans une démarche d'innovation et d'actualisation des connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques. En revanche, comme cela a été souligné pour les épreuves écrites, les connaissances linguistiques (grammaire en particulier) méritent d'être mieux dominées dès l'année de master 1.

Les rapports du jury des sessions 2012, 2013, 2014 et 2015, ainsi que les programmes de l'enseignement du catalan dans le premier degré et le second degré sont consultables sur le site académique de l'enseignement du catalan :

<http://interlangues.ac-montpellier.fr/>

Epreuves d'Occitan

- **Rappel des épreuves en LR**

Epreuve écrite d'admissibilité

Commentaire guidé en langue régionale d'un texte en langue régionale et traduction en français d'un passage de ce texte (durée 3 h, coefficient 2)

Epreuve orale d'admission

Entretien dans la langue régionale avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concernée (durée 30 mn, préparation 30 mn, coefficient 3)

NB : Ces deux épreuves s'ajoutent aux épreuves normales du CRPE externe.

Rapport 2015

Le concours externe spécial langues régionales a été créé en 2002 (AR 03-01-2002, JO 05-01-2002) afin de pourvoir au recrutement de professeurs des écoles *de* et *en* langues régionales, dans le public (écoles bilingues publiques) et dans le privé (écoles bilingues associatives). Il y a donc, pour chaque langue, deux concours, l'un public, l'autre privé.

Nous insistons sur le fait que le concours spécial permet de recruter des enseignants spécialement formés pour répondre prioritairement aux besoins de l'enseignement bilingue en langue régionale. Les candidats s'engagent en connaissance de cause dans une voie spécifique qui comporte des avantages, certes, mais aussi des devoirs. Ils s'engagent notamment à répondre aux besoins de l'enseignement bilingue qui se développe dans l'académie et à accepter d'être affectés sur les postes où leurs compétences particulières seront sollicitées.

RAPPORT POUR LES EPREUVES OCCITAN

CRPE public	Session 2015 du CRPE
Postes offerts au concours	10
Candidats inscrits	33
Candidats présents	15
Taux d'absentéisme	54,54%
Candidats admissibles	9
Candidats admis	8
Moyenne du 1^{er} admis	14,23
CRPE privé	
Postes offerts au concours	6
Candidats inscrits	22
Candidats présents	14
Taux d'absentéisme	36,36%
Candidats admissibles	12
Candidats admis	6
Moyenne du 1^{er} admis	17,85

Épreuve écrite en langue régionale

Les notes se sont échelonnées de 10 à 15 pour le concours privé, avec une moyenne de 13,5 ; de 06 à 16 pour le concours public, avec une moyenne de 10,5.

Le texte était extrait de *Setembralas*, Editions I.E.O., 1994, de Joan-Frederic Brun. La narration met en scène un personnage féminin, Heather, dont le lecteur ne sait que peu de choses hormis qu'elle s'exprime avec un accent étranger. Dans un décor faisant se succéder la garrigue et une source fraîche, le personnage va faire la rencontre étonnante d'un jeune lecteur de vers latins, venu là chercher refuge.

L'extrait, débutant par une description très précise des lieux, laisse la place au récit de la naissance des sentiments.

La langue est classique, appartenant à la culture attendue d'un candidat au CRPE spécial. Il était demandé, comme dans les sessions précédentes, de faire un commentaire guidé au moyen de questions visant à apprécier d'une part le degré de compréhension du texte, d'autre part le niveau de l'expression écrite dans un registre de langage soutenu. Le jury a apprécié aussi la culture des candidats et leur capacité de raisonnement.

La compréhension du texte ne présente pas de difficultés majeures, les candidats ont, généralement, assez bien analysé évolution du décor et rencontre entre les personnages. Le jury constate que les candidats, dans leur grande majorité, maîtrisent la technique du commentaire guidé qui consiste à approfondir l'explication au fil des réponses. Il est toutefois nécessaire de rappeler que l'analyse doit prendre appui sur des références précises au texte.

Il est également souhaitable d'éviter l'emploi de termes d'analyse ne convenant pas au type de récit proposé.

Enfin, le passage à traduire qui ne comportait que peu de difficultés de compréhension, a révélé chez quelques candidats une certaine et regrettable propension à l'interprétation. Le jury conseille, par ailleurs, aux candidats de conserver dans leur traduction la dimension poétique du texte et, notamment, de s'interroger sur la traduction des images.

Le jury constate que les candidats sont bien préparés à cette épreuve et que l'expression écrite, déterminante dans l'attribution de la note, et qui avait pu faire les années précédentes l'objet d'appréciations sévères, s'est notablement améliorée.

Il demeure cependant à souligner que, lorsque le registre de langue le requiert, le passé simple occitan se doit d'être conservé en français.

Cet exercice nécessite compétences et entraînement, une pratique régulière de la langue écrite. Si certaines lacunes de vocabulaire sont admissibles, les négligences dans l'emploi des genres, dans les accords, dans la concordance des temps le sont moins. Il n'est pas concevable qu'un futur enseignant en section bilingue néglige les règles de base de la langue écrite, tant graphiques que grammaticales.

Nous conseillons donc, une fois de plus, aux candidats de s'entraîner avec rigueur à cette épreuve qui est avant tout une épreuve de langue. Une langue s'écrit avec une graphie codifiée, quel que soit le choix de celle-ci. La place et la nature de l'accent constituent une composante majeure de l'orthographe. Enfin, l'écrit est géré par un code de ponctuation qu'il convient de respecter dans toute langue : soulignement des titres, guillemets encadrant les citations, points d'exclamation, d'interrogation ...

Nous le redisons avec force aux candidats préparant le concours avec l'ESPE ou en candidat libre : le travail personnel de réappropriation de la langue se fait par des lectures, par la pratique, une exigence permanente, à l'oral comme à l'écrit, de correction systématique. Les outils existent (*Oc-ben !*; *Practicar la lenga* ; *Dire en oc...*) pour bâtir des savoirs linguistiques solides.

Épreuve orale en langue régionale

Les notes se sont échelonnées de 09 à 18 pour le concours privé, avec une moyenne de 14.58 ; de 09 à 17 pour le concours public, avec une moyenne de 14.

L'épreuve ne comporte plus de surprise. Les candidats savent qu'ils auront à traiter un dossier de culture générale et qu'ils devront présenter une synthèse personnelle organisée, s'appuyant sur les documents essentiels pour développer leur point de vue.

Les sujets proposés par le jury sont volontairement riches et complexes. Il ne s'agit en aucun cas de la part du jury de déstabiliser les candidats mais bien de donner à ceux qui ont préparé sérieusement le concours l'occasion de briller.

Cette partie d'expression orale en continu permet de juger, à la fois, les capacités d'argumentation et de reformulation, d'apprécier l'aisance et la richesse de la langue parlée, mais aussi l'aptitude du candidat à bâtir une réponse structurée à sa problématique.

Dans un deuxième temps, l'entretien avec le jury consiste en une production orale en interaction : le jury est particulièrement sensible à la capacité de répondre dans le ton de l'entretien, en s'appuyant naturellement sur la formulation des questions posées par le ou les interlocuteurs.

Le niveau de la langue se juge à la richesse du vocabulaire disponible, à l'emploi spontané et pertinent d'idiomatismes, à la correction et à la souplesse de la syntaxe. La différence se marque aisément entre un locuteur régulier de la langue et un locuteur occasionnel. Il faut en tirer les conséquences qui s'imposent au niveau de la préparation à l'épreuve.

Quelques remarques :

Concernant le niveau de langue employé, le jury ne peut accepter que des candidats puissent se satisfaire d'une expression approximative, d'un langage familier -voire relâché- alors que cette épreuve a pour finalité le recrutement de professeurs qui auront en charge la transmission de la langue.

La même exigence de rigueur est attendue en ce qui concerne la phonologie, maîtrise des conjugaisons ou encore la chasse aux hispanismes et autres emprunts linguistiques.

Enfin, nous recommandons aux candidats de veiller à l'organisation de leur exposé et de prendre en compte les consignes de l'exercice.

L'épreuve orale obligatoire d'occitan est une épreuve importante qui ne doit pas être abordée avec légèreté.

Les dossiers présentés pour la session 2015 traitaient des thèmes suivants : *Les médias en occitan, Histoire occitane et société, Le Canal du Midi, Les occitans et la Grande Guerre.*

L'intégralité des sujets sera disponible sur le site académique, rubrique enseignement/ESPE :

<http://dev.disciplines.ac-montpellier.fr/occitan>.

Pour toute question, les candidats pourront se rapprocher de l'ESPE de l'académie de Montpellier (site de Carcassonne).